

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 23/02/2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 Février 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

### PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi , BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT- BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

### POUVOIRS :

|                        |                   |                        |
|------------------------|-------------------|------------------------|
| Mme GRARE Laurence     | Représentée par : | M. CHIBAH Salah        |
| Mme MARINO Danièle     | Représentée par : | M. KARMAN Jean-Jacques |
| Mme KOUAME Akoua Marie | Représentée par : | M. CHOUDER Fethi       |
| M. SANON Guillaume     | Représenté par :  | M. KARROUMI Sofienne   |
| Mme RABAH Hana         | Représentée par : | M. KAMALA Kilani       |
| M. LOGRE Benoit        | Représenté par :  | Mme YONNET Evelyne     |

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme REDOUANE Wassila.

---

### **QUESTION N° 014 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI**

**OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2017.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2017.

**QUESTION N° 015 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**  
**OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire 2017**

A l'unanimité.

**PREND ACTE** de la tenue des débats d'Orientations Budgétaires relatifs à l'exercice 2017, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du conseil municipal et sur la base de la note de synthèse annexée à la présente.

---

**QUESTION N° 016 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**  
**OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (débat d'orientation budgétaire - budget primitif 2017 - commune d'Aubervilliers.**

A l'unanimité.

**ATTESTE** de la présentation effective du rapport annuel (2016) sur la situation en matière de développement durable de la commune d'Aubervilliers (débat d'orientation budgétaire 2017 – commune d'Aubervilliers) à l'organe délibérant de la collectivité.

---

**QUESTION N° 017 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI**  
**OBJET : Modification de la dénomination d'une partie de la rue des Cités, comprise entre la rue Léopold Réchossière et l'avenue de la République.**

A l'unanimité.

**DENOMME** la partie de la rue des Cités comprise entre la rue Léopold Réchossière et l'avenue de la République, « JACQUES SALVATOR (1949-2016) – Maire d'Aubervilliers (2008-(2014) – Chevalier de la Légion d'Honneur ».

---

**QUESTION N° 018 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI**  
**OBJET : Communication au Conseil municipal des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France portant sur la gestion de la Commune d'Aubervilliers concernant les exercices de 2007 et suivants ainsi que la réponse qui a été apportée par la Maire.**

**PREND ACTE** des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France en date du 08 décembre 2016 et de la réponse qui a été apportée par la Maire à ces observations le 19 janvier 2017.

**QUESTION N° 019 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Octroi d'une garantie d'emprunt à la société anonyme France Habitation à hauteur de 100 % dans le cadre de l'opération de restructuration de l'ancienne Clinique de l'Orangerie en Maison d'accueil spécialisée.**

A l'unanimité.

**ACCORDE** sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 679 220€ souscrits par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n° 60584 de la Caisse des Dépôts et Consignations constitué de 2 Lignes de Prêt.

**DECLARE** que Le Contrat de Prêt est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**DECLARE** que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

**S'ENGAGE** à se substituer dans les meilleurs délais à l'emprunteur pour son paiement, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**S'ENGAGE** pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoins, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

**DECLARE** que l'octroi de la garantie d'emprunt est subordonné à la signature entre le Garant et l'Emprunteur d'une convention précisant les obligations de l'Emprunteur vis-à-vis du Garant et réglant, en cas d'échéance d'emprunt impayée de la part de l'Emprunteur et, par suite, d'appel de la garantie du Garant, les modalités de recouvrement amiable et contentieuse des sommes dues par l'Emprunteur au Garant.

**AUTORISE** la Maire à signer la convention liant le Garant à l'Emprunteur, annexée à la présente délibération.

---

**QUESTION N° 020 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé publique. Approbation du plan de financement prévisionnel. Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le plan de financement tel qu'annexé à la présente délibération,

**AUTORISE** la Maire à solliciter la subvention proposée par le Département,

**AUTORISE** la Maire à signer toutes conventions se rapportant à ce projet ainsi que tout autre document y afférent.

---

**QUESTION N° 021 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Maison de jeunes du Landy. Dépôt d'une demande d'urbanisme. Approbation du plan de financement prévisionnel et des demandes de subventions, notamment au titre de la réserve parlementaire 2017. Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la demande de subvention relative aux travaux d'aménagement relatifs à la maison de jeunes du Landy,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération,

**AUTORISE** la Maire à déposer et signer la demande d'autorisation de construire ou d'aménager un Établissement Recevant du Public,

**AUTORISE** la Maire à signer toute demande de subvention, et notamment auprès de Madame Elisabeth GUIGOU, Députée de la Seine-Saint-Denis, au titre de la réserve parlementaire, ainsi que toute convention ou document pouvant se rapporter à cette opération.

---

**QUESTION N° 022 - RAPPORTEUR Anthony DAGUET**

**OBJET : Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis relative à la création d'un espace famille. Approbation des nouveaux plans de financements prévisionnels. Autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel relatif à l'espace famille, ainsi que sa décomposition pour chacune des deux structures (Relais Assistantes Maternelles et Centre Social) ;

**AUTORISE** la Maire à les signer ainsi que toute convention et document relatif à l'espace famille dans le cadre des subventions d'investissement.

**QUESTION N° 023 - RAPPORTEUR Soizig NEDELEC**

**OBJET : Avenant à la convention "Un toit pour elle" entre la Ville d'Aubervilliers, les associations "SOS FEMMES 93" et "L'AMICALE DU NID 93" et l'OPH d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet d'avenant N°1 à la convention «Un toit pour Elle» en date du 05 mars 2016.

**AUTORISE** la Maire à signer l'avenant n°1 à la convention « Un toit pour elle » entre l'association « SOS Femmes 93 », l'association « L'Amicale du Nid », l'OPH d'Aubervilliers et la Ville d'Aubervilliers.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23H10